



PÔLE DANSES

EVEIL

Le décret relatif à l'enseignement de la danse impose certaines dispositions, en respect du développement psychomoteur de l'enfant : la danse classique, jazz et contemporaine ne peuvent être abordées avant l'âge de 8 ans.

EVEIL CORPOREL (4-5 ans) // 14 pers. maxi.

Le cours d'éveil à la danse accompagne l'enfant dans le développement de son imaginaire. A travers son corps et par le mouvement, il renforce la perception de son schéma corporel et accroît la confiance en sa capacité à créer. Il expérimente ses possibilités d'actions dans l'espace qui l'entoure, avec les autres, sur des supports musicaux d'une grande variété.

Lundi de 17h15 à 18h
Mercredi de 15h à 15h45
Samedi de 10h45 à 11h30

En fin d'année, les élèves des cours d'éveil corporel et d'initiation présenteront le travail abordé tout au long de l'année, dans le cadre d'une « Initiation à la scène » à la salle Emstal.



ENFANTS/ADOS

INITIATION 1 & 2 // 14 pers. maxi.

(voir tableau « Organisation pédagogique », pour la correspondance des niveaux)

Dans la continuité de l'éveil à la danse, le cours a pour objectif supplémentaire de permettre l'expérimentation et l'acquisition progressive des fondements des techniques propre à toutes les danses qui seront enseignées ensuite. Ce n'est qu'à la fin de l'initiation 2 que l'enfant pourra faire le choix d'une technique : danse classique, danse contemporaine ou danse modern'jazz.

Lundi de 18h à 19h > initiation 1 et 2 (6/7ans)
Mercredi de 14h à 15h > initiation 1 (6 ans)
Samedi de 9h45 à 10h45 > initiation 2 (7 ans)

En fin d'année, les élèves des cours d'éveil corporel et d'initiation présenteront le travail abordé tout au long de l'année, dans le cadre d'une « Initiation à la scène » à la salle Emstal.

LES CYCLES 1 (à partir de 8 ans) et 2 (à partir de 12 ans)

Le passage dans le cycle 1 se fait avec le choix d'une technique en danse modern'jazz, en danse classique ou en danse contemporaine. Chaque cycle a pour objectif, en fonction du niveau des enfants, l'apprentissage de la technique d'une esthétique chorégraphique particulière, avec sa terminologie, son rapport à la musique, à l'espace et aux autres.



Certificat médical obligatoire (datant de moins 3 mois)

ADULTES

DANSE CLASSIQUE // 15 pers. maxi.

(voir tableau « Organisation pédagogique », pour la correspondance des niveaux)

Mercredi de 20h15 à 21h45 > classe tous niveaux

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE DANSE CONTEMPORAINE // 15 pers. maxi.

Résultant d'abord d'une volonté de se démarquer des techniques de danse académiques, la danse contemporaine née au XXème siècle, s'appuie sur des fondamentaux tel que le rapport du corps au mouvement, à l'espace dans lequel il évolue, à l'improvisation, à la musique. Le cours et le temps d'atelier permet une acquisition technique tout en permettant à chacun d'explorer son potentiel créatif.

Mardi de 20h15 à 21h45

DANSE MODERN'JAZZ // 15 pers. maxi.

(voir tableau « Organisation pédagogique », pour la correspondance des niveaux)

Mercredi de 19h15 à 20h45 > adultes confirmés
Mercredi de 20h45 à 22h15 > adultes débutants et intermédiaires

DANSE CLASSIQUE // 14 pers. maxi.

(voir tableau « Organisation pédagogique », pour la correspondance des niveaux)

La danse classique est née au XVIIe siècle sous forme de ballets, comme art de la cour du roi. D'une esthétique rigoureuse, la technique et les ballets évolueront durant des siècles et suivant les époques. Le cours de danse classique prépare le corps à aborder aussi bien les danses de répertoire que les chorégraphies, néo-classiques qui s'inspirent du monde actuel et laisse une grande part à la création.

Lundi de 19h à 20h30 > cycle 2, 4° année et classe 16-17 ans
Mercredi de 16h à 17h15 > cycle 1, 1° année et 2° année
Mercredi de 17h15 à 18h30 > cycle 1, 3° et 4° année
Mercredi de 18h30 à 20h > cycle 2, 1°, 2° et 3° année

DANSE MODERN'JAZZ // 14 pers. maxi.

(voir tableau « Organisation pédagogique », pour la correspondance des niveaux)

Née de la rencontre des cultures africaines (à travers le Jazz) et européennes (pour la danse Moderne), la singularité de cette danse réside dans ce mélange entre un travail rythmique et une technique rigoureuse. Le cours propose une préparation du corps pour un apprentissage chorégraphique qui s'appuie sur l'énergie, les isolations, les exercices de coordination... Son rapport à la musique favorise l'expression individuelle (le feeling), par l'improvisation et la création.

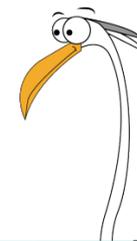
Mercredi de 16h30 à 17h45 > cycle 1, 4° année
Mercredi de 17h45 à 19h15 > cycle 2, 1°, 2° et 3° année
Samedi de 11h30 à 12h45 > cycle 1, 1° et 2° année

Les élèves peuvent être amenés à participer des projets croisés entre le théâtre, la danse ou la musique permettant ainsi d'enrichir les apprentissages.



Certificat médical obligatoire (datant de moins 3 mois)

PÔLE CULTURE URBAINE



ENFANTS/ADOS

HIP HOP // 15 pers. maxi.

Danse de rue inventée par les jeunes au début des années 1970, le hip hop passe très vite à la scène. Plus qu'une technique, cette danse s'inscrit dans les arts de la culture urbaine. Le cours propose une découverte ou un approfondissement technique (break-dance, poppin', lockin'...), de la musicalité, du rythme et de l'interprétation chorégraphique.

Lundi de 17h30 à 19h > Débutants 8-11 ans
Lundi de 19h à 20h30 > Initiés/intermédiaires, à partir de 12 ans (sous réserve de l'avis du professeur)

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Intitulé	Durée	Cycle 2	Durée
Eveil (4-5 ans)	¾ d'heure	1° année (12 ans)	1h30
Initiation 1 (6 ans)	1h	2° année (13 ans)	1h30
Initiation 2 (7 ans)	1h	3° année (14 ans)	1h30
Cycle 1	Durée	4° année (15 ans)	1h30
1° année (8 ans)	1h15	Adultes (à partir de 16 ans)	1h30
2° année (9 ans)	1h15		
3° année (10 ans)	1h15		
4° année (11 ans)	1h15		

Accueil culture
à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
1 rue Charles-de-Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
Tél : 02 41 79 75 94
Email : saisonculturelle@ville-lespotsdece.fr

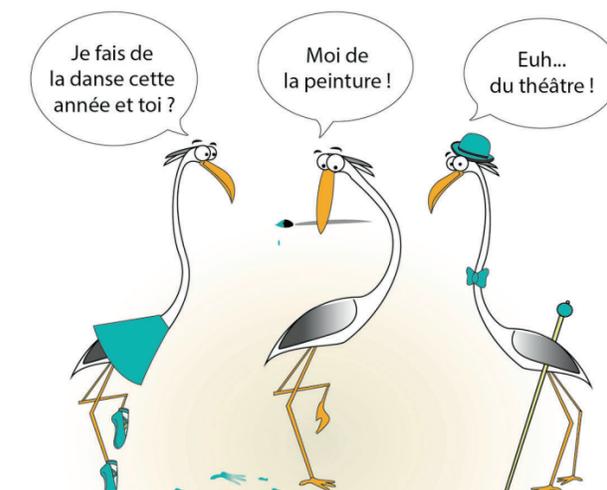
CONTACT

Mardi et vendredi de 15h à 18h30
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE AU PUBLIC

CENTRE CULTUREL VINCENT-MALANDRIN

PROGRAMME



2019 2020 Enseignements ARTISTIQUES

ENFANTS/ADOS

Arts plastiques et dessin enfants ✂

// 10* et 12 pers. maxi.
Imaginer et exploiter son habileté à travers la terre, la peinture, le collage... Approche sensorielle des techniques du dessin et de la peinture : crayon, pastel, fusain, sanguine... Travail autour de projets communs avec d'autres ateliers et des services municipaux.

* Mercredi de 13h45 à 15h15 > 7-8 ans
Mercredi de 15h30 à 17h > 9-11 ans
Mercredi de 17h15 à 19h15 > 12-14 ans

Une exposition des travaux des élèves sera présentée en fin d'année au centre culturel.



PÔLE ARTS PLASTIQUES

✂ Fourniture à la charge du participant

seront abordées par l'observation de sujets variés : la nature morte, le paysage, le portrait et les animaux et par des sujets libres. Une initiation au dessin sera proposée par le professeur de Dessin, le temps d'un cours aux élèves pour aborder quelques notions de base du dessin.

Tous les 15 jours. Vendredi de 14h30 à 16h30 > Tous niveaux (à partir de 18 ans)

PEINTURE ACRYLIQUE // 11 pers. maxi. ✂ et autres techniques à l'eau

Une peinture à l'eau offrant une richesse de potentialités. Toutes les audaces sont permises : technique aquarellée, glacis, empâtement à la brosse ou au couteau, effets de texture et collage. Tout cela, sans oublier quelques bases de dessin !

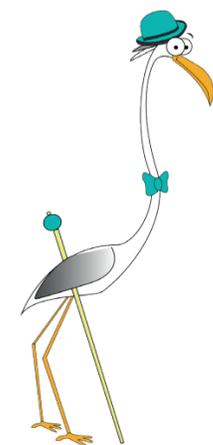
Ce cours abordera aussi les autres techniques à l'eau : aquarelle, gouache et encre.

Jeudi de 19h à 21h > Tous niveaux (à partir de 16 ans)

Une exposition des travaux des élèves sera présentée en fin d'année au centre culturel.

PÔLE ART DRAMATIQUE

ENFANTS ADOS



THÉÂTRE

7 - 13 ans // 10* et 12 pers. maxi

Ce cours consiste à libérer les énergies, à lever les inhibitions et à prendre confiance en soi tout en travaillant sur les émotions. C'est aussi appréhender l'espace, faire parler son corps, le laisser s'exprimer par le geste sans complexe, travailler sa voix, l'articulation pour se faire entendre non seulement sur la scène mais aussi dans la prise de parole au quotidien. Les jeunes apprentis-comédiens seront accompagnés dans la découverte du jeu du comédien en explorant les techniques, en questionnant les textes, les mots pour les rendre vivants en faisant appel à l'imagination.

* Mercredi de 14h à 15h15 > Initiation 1 et 2 (7-8 ans)
Mercredi de 15h15 à 16h45 > Confirmés (11-13 ans)
Jeudi de 18h à 19h30 > Débutants 1 et 2 (9-11 ans)

14-17 ans // 12 pers. maxi

Confirmés : approfondissement des techniques théâtrales afin de voir grandir et de construire le comédien caché en soi.

Mardi de 18h30 à 20h

Les élèves peuvent être amenés à participer des projets croisés entre le théâtre, la danse ou la musique permettant ainsi d'enrichir les apprentissages.

ADULTES

DESSIN-PEINTURE // 11 pers. maxi. ✂

Pour les amateurs souhaitant (re)découvrir les bases du dessin afin de maîtriser et d'approfondir les techniques propres à la peinture : peinture à l'huile, gouache, aquarelle, pastels gras ou secs, plume... Apprendre à regarder, choisir la technique appropriée et appliquer les proportions à partir de plusieurs sujets proposés. Ce cours s'adresse aux personnes qui souhaitent approfondir leurs connaissances ou bien découvrir toute une variété de techniques de dessin et peinture.

Une initiation au pastel sec sera proposée par le professeur de Pastel, le temps d'un cours aux élèves pour découvrir la technique.

Lundi de 14h30 à 17h > Tous niveaux (à partir de 18 ans)

Lundi de 19h à 21h > Tous niveaux (à partir de 18 ans)

PASTEL SEC // 10 pers. maxi. ✂

Ce cours propose de découvrir la technique du pastel sec (craie) tout en développant la créativité et s'adresse aux personnes débutantes et confirmées. Cette technique se pratique au doigt uniquement, ce qui permet un contact direct avec l'oeuvre. Des notions de base du dessin, de composition, du jeu des ombres et des lumières

MODALITÉS D'INSCRIPTION

A l'inscription, tout dossier retiré vaut inscription (une place est retenue).

Ce dossier devra être retourné, complété avant la première séance au plus tard :

- le mercredi 18 septembre 2019 pour les nouvelles inscriptions

Tout dossier incomplet sera refusé (pièces à joindre : attestation CAF ou la dernière feuille d'imposition attestation d'assurance de responsabilité civile ou extra-scolaire et certificat médical (datant de moins de 3 mois).

Nouvelles inscriptions :

Dans le cadre d'une première inscription, une séance d'essai est possible pour chaque activité.

A l'issue de la séance d'essai, la personne inscrite devra prévenir l'Accueil Culture par courriel si celle-ci ne confirme pas son inscription et ceci avant le 2ème cours.

Passé ce délai, l'inscription sera considérée comme définitive et annuelle (aucun remboursement ne sera effectué).

Si une inscription est effectuée en cours de trimestre, celui-ci est dû dans son intégralité.

Paiement des activités :

Le règlement de la participation annuelle est fractionné en trois versements trimestriels (tarif divisé par trois). La participation trimestrielle est à régler après réception de chacune des trois factures transmises aux usagers soit en novembre 2019, en février et mai 2020. Il est possible d'effectuer le règlement global de la participation annuelle au

premier trimestre (novembre 2019).

Le paiement des stages proposés fait l'objet d'un règlement en une seule fois (tarif unique).

Lors de l'inscription, les usagers doivent présenter un justificatif de domicile (pour les ponts-de-céais) ainsi que leur attestation CAF ou leur dernière feuille d'imposition. En cas de non présentation des documents demandés, le tarif maximal sera appliqué (tranche 6).

Modes de paiements acceptés :

Les modes de paiement suivants sont acceptés : carte bancaire, prélèvement automatique, paiement en ligne, chèques bancaires, chèques vacances et espèces.

Annulation d'inscription :

L'inscription est annuelle et les participations trimestrielles restent dues dans leur intégralité même en cas d'arrêt par l'élève de l'activité en cours d'année, sauf cas de force majeure (décès, accident, maladie de longue durée, mutation et déménagement au delà de 50 kms) et sur présentation d'un justificatif à l'Accueil culture au plus tard 15 jours après l'arrêt définitif ou pour une interruption de l'activité.

Modification des ressources et coordonnées du participant en cours d'année :

Le tarif appliqué fait référence aux ressources communiquées à l'inscription. En cas de changement de situation en cours d'année, le tarif ne sera pas réactualisé. Tout changement d'adresse devra être signalé et modifié directement sur l'Espace citoyens.

Absences et conditions de remboursement :

En cas d'absence du professeur :
Un cours annulé par le professeur ou l'animateur

sera rattrapé ultérieurement. En cas d'un arrêt maladie ou d'une absence prolongée d'un professeur ou d'un animateur, l'administration du Centre culturel peut le remplacer sous réserve de modifications d'horaires et de jours.

Pour une absence jusqu'à 5 cours consécutifs : pas de remboursement. Au-delà d'une semaine, les cours seront soit récupérés, soit remboursés.

En cas d'absence de l'élève :

En cas d'absences ponctuelles ou prolongées, il est impératif de prévenir l'Accueil culture et le professeur dans un délai de 15 jours maximum. Pour une absence ne dépassant pas 4 semaines consécutives d'activité : pas de remboursement.

Pour une absence supérieure à 4 semaines motivée par un certificat médical ou un justificatif de changement de situation, remboursement à compter de la 5ème semaine d'absence consécutive en période d'activité du centre avec une retenue de 20 % du coût annuel de l'activité.

Effectifs par activité :

Pour des raisons de sécurité et de confort, le nombre d'inscrits par cours est limité. Selon les effectifs définis pour chaque activité, un nombre minimum de personnes est exigé pour ouvrir l'activité. La ville des Ponts-de-Cé se réserve le droit de proposer des regroupements en cas d'effectifs insuffisants ou de procéder à des annulations d'activités.

Fournitures et matériel :

Les fournitures et le matériel nécessaires à la pratique de l'activité sont à la charge des participants.

TARIFS SAISON 2019-2020

Activités	QF1 >336	QF2 337 à 500	QF3 501 à 650	QF4 651 à 900	QF 5 901 à 1200	QF6 ≥ 1200	Résidents Extérieurs
Pôle danses							
Eveil corporel	49,50	63,70	78,00	90,60	100,80	114,00	129,00
Initiation 1 et 2	61,50	75,90	93,00	108,60	124,80	141,00	160,50
Cycle 1	73,50	93,90	111,00	129,60	148,80	169,50	190,50
Cycle 2	76,50	96,90	117,00	135,60	156,30	175,50	199,50
Adultes	97,50	123,90	150,00	176,10	201,30	226,50	253,50
Pôle art dramatique							
Théâtre (7-8 ans)	73,50	93,90	111,00	129,60	148,80	169,50	190,50
Théâtre (9-17 ans)	76,50	96,90	117,00	135,60	156,30	175,50	199,50
Pôle arts plastiques							
Dessin (7-11 ans)	67,50	84,90	105,00	120,60	139,80	157,50	175,50
Dessin (12-14 ans)	76,50	96,90	117,00	135,60	156,30	175,50	199,50
Dessin et acrylique adultes	94,50	120,90	144,00	170,10	195,30	220,50	244,50
Dessin adultes	103,50	129,90	159,00	185,10	213,30	238,50	268,50
Pastel sec	43,50	54,90	69,00	78,60	91,80	102,00	117,00
Pôle culture urbaine							
Hip hop	76,50	96,90	117,00	135,60	156,30	175,50	199,50

INSCRIPTIONS

Nouvelles inscriptions au Forum des associations complexe sportif François-Bernard espace Ligéria

(aucune inscription par téléphone)

> samedi 7 septembre de 9h à 13h

Inscriptions possibles après cette date à l'Accueil Culture situé à la médiathèque dans la limite des places disponibles.

RENTRÉE

Les cours débuteront le lundi 23 septembre 2019 et se termineront le 22 juin 2020.

(Toutes les semaines en dehors des vacances scolaires et des jours fériés soit 30 cours.)

Retrouvez toute l'actualité du centre culturel sur l'espace citoyens.

EDITO



Le soutien à l'enseignement et à la création artistique est un axe fort de la politique culturelle de la municipalité des Ponts-de-Cé.

Plusieurs équipements municipaux en font la démonstration : l'école de musique inter-communale avec sa vingtaine d'enseignants, les locaux du « Pavé » (Pôle des arts vivants éclectiques) qui hébergent une soixantaine d'intermittents du spectacle, Rive d'arts avec ses nombreuses expositions de qualité et ses artisans d'art, mais aussi la médiathèque avec notamment ses ateliers d'écriture, sans compter notre soutien actif aux nombreuses associations qui œuvrent inlassablement autour de l'éducation populaire.

Aussi, le centre culturel Vincent-Malandrin avec sa forte dimension pédagogique, tient une place particulière dans le cadre de la pratique artistique amateur en proposant des cours de danse moderne jazz, classique et contemporaine, ainsi que des cours d'arts plastiques et de théâtre.

Les tarifs pour pratiquer ces différentes activités prennent en compte les quotients familiaux, avec si besoin l'appui du CCAS.

Alors, n'hésitez pas une seconde à danser, créer, apprendre, rencontrer, vous évader... en un mot à vous faire plaisir !

Nous vous souhaitons de passer une bonne rentrée, avant de franchir le pas de l'inscription, lors du prochain forum des associations qui aura lieu le samedi 7 septembre prochain à partir de 9h à l'Espace Ligéria.

Vincent GUIBERT, Adjoint à la culture